

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2021 A 18H00

Président de séance : CONSTANT Bernard, Maire

Présents : MARION Eric, MOURARET Arnaud, CONSTANT Monique, RANCHIN Marie-Jo, MONNIER Céline, GRATADOU Elisabeth et SANCHEZ Muriel

Absents : M. Colin CHARVET (pouvoir à M. Eric MARION), M. Cédric RANCHIN et Mme Catherine MOLLIER (pouvoir à Mme Marie-Jo RANCHIN)

Secrétaire de séance : Mme Muriel SANCHEZ

La séance a été ouverte à 18h10

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 janvier 2021 à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1/ Accueil vélos : demande de subvention Pass Territoires

La Commune a pour projet depuis plusieurs années d'aménager des zones d'accueil vélos. Plusieurs sont prévues dans le cœur du village pour l'accueil des cyclistes arrivant de la Via Ardèche ou autre. Une est également prévue aux Plagnes proche du parking du PAV et de l'arrêt de bus.

En 2019, une demande de subvention a été faite auprès du Département dans le cadre du label « Villages de caractère ». La Commune a obtenu une subvention de 50 % pour ce projet.

Fin 2020, nous avons reçu le dossier Pass Territoires 2021, dans lequel le Département nous propose du mobilier « accueil vélos » pris en charge à 100 %.

Au vu du mobilier présenté par le Département, nous vous proposons de solliciter l'octroi de 2 racks de 3 supports, d'un rack de 5 supports et d'un box individualisé. Ce mobilier permettrait d'équiper 2 points d'accueil vélos : celui des Plagnes et celui du Parking de l'Ecole.

Une délibération est nécessaire pour pouvoir déposer ce dossier auprès du Département de l'Ardèche.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention dans le cadre de Pass Territoires 2021 sous la forme de mobilier accueil vélos.

VOTE :

Pour 10

Contre

Abstention

2/ Aménagement centre du village : demandes de subvention

Suite au travail du Cabinet Naldeo sur l'avant-projet d'Aménagement du centre du village depuis plusieurs semaines, nous pouvons vous présenter un dossier et des plans accompagnés d'un devis estimatif qui va permettre de demander une subvention de 30% à l'Etat via la DETR et une subvention de 50% à la Région via le programme en faveur des Villages Remarquables.

Le montant estimatif des travaux est de 365 366.38 € HT auquel il faut rajouter 43 850.00 € HT d'honoraires de maîtrise d'œuvre et CSPPS et 15 784.23 € HT d'imprévus et de prestations diverses.

Nous vous proposons de délibérer pour autoriser le Maire à déposer un dossier de demande de subvention DETR auprès de l'Etat pour un montant de 30% du total soit 425 000.61 € HT ce qui représente 127 500 € de subvention et un dossier de demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du dispositif Villages Remarquables pour un montant de 50% du total soit 425 000.61 € HT ce qui représente 212 500.00 € de subvention.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 30 % à l'Etat via la DETR et une subvention de 50% à la Région dans le cadre du dispositif Villages Remarquables pour le projet Aménagement centre du village sur un montant subventionnable de 425 000.61 € HT.

VOTE :

Pour 10

Contre

Abstention

3/ Travaux voirie Servières

Comme vous le savez déjà, les chemins du Hameau de Servières doivent faire l'objet de travaux de réfection. Pour cela des devis ont été demandés à l'entreprise Audouard. Ils s'élèvent à 23 416.80 € TTC.

Une délibération est nécessaire pour autoriser le Maire à signer les devis et pour inscrire les crédits nécessaires au Budget 2021.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les devis de l'entreprise Audouard pour un montant de 23 416.80 € TTC et inscrit les crédits nécessaires à l'opération voirie du Budget 2021 de la Commune.

VOTE :

Pour 10

Contre

Abstention

Heure de clôture de la séance : 18h45

TABLEAU DES SIGNATURES
PV CM DU 29/01/2021

M. CONSTANT Bernard	
Mme RANCHIN Marie-Jo	
Mme CONSTANT Monique	
M. CHARVET Colin	Pouvoir à M. MARION
Mme GRATADOU Elisabeth	
M. MARION Eric	
Mme MOLLIER Catherine	Pouvoir à Mme RANCHIN
Mme MONNIER Céline	
M. MOURARET Arnaud	
M. RANCHIN Cédric	Absent
Mme SANCHEZ Muriel	